

**Sujet :** Mail 2024-20 : Communiqué intersyndical 15 juin 2024

**De :** CGT DDFiP 17 <cgtddfip17@dgfip.finances.gouv.fr>

**Date :** 12/06/2024 à 11:09

**Pour :** destinataires inconnus ;



**Section Charente-Maritime**  
<http://www.dgfip.cgt.fr/17/>

Bonjour à vous tous

Nous vous transférons le communiqué intersyndical du département qui fait suite aux élections européennes

### **Autre information**

Les organisations syndicales suivantes (Solidaires FIP, CGT et FO) au niveau national ont demandé le report de toutes les instances paritaires après les élections législatives. En effet, il n'est pas sur du tout que nous retrouvions à la tête des administrations centrales des ministères les mêmes personnes suivant le type de gouvernement qui découlera de ces élections.

La Direction Générale vient d'accepter le report des instances.

Pour le même motif, nous faisons la même chose au niveau départemental pour le CSAL du lundi 17/06/2024.

Nous participerons évidemment à la réunion informelle sur les mutations qui se tiendra le vendredi 14/06/2024 puisque nous avons encore malheureusement quelques dossiers à évoquer.

Fraternellement

Les représentants CGT Finances Publiques

---

Chers(es) camarades,

Vous trouverez en pièce jointe le tract intersyndicale départementale CGT, FSU, UNSA, CFDT, Solidaire qui a décidé deux rassemblements sur le département(en accord avec

l'UL de Saintes).

**La Rochelle 10h30 Place de L'hôtel de Ville**

**Saintes 10h30 Palais de justice.**

Après le choc des européennes , les exigences sociales doivent être entendues, c'est pourquoi nous vous demandons de diffuser ce communiqué à tous vos syndiqués.

Nous devons être nombreuses et nombreux ce samedi 15 juin dans les manifestations pour faire barrage à l'extrême droite et à la droite qui au vu des dernières informations ferait alliance avec le RN.

Fraternellement.

**Yvonne GABORIT**  
**Secrétaire Générale**  
**de l'Union Départementale Cgt 17**



*Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communiqués, nous vous remercions de nous le communiquer par courriel.*

**Loi RGPD**

*Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD UE 2016/679), vous avez le droit de demander à consulter / corriger / vous opposer / exporter / supprimer le contenu des informations personnelles détenues dans notre système d'information si elles existent, ainsi que les traitements associés.*

— Pièces jointes : —

Communiqué intersyndical 10 juin 2024.pdf

1,9 Mo